



Archipel citoyen  
17 bd Delacourtie  
31400 Toulouse

05 61 28 06 28  
[contact@larchipelcitoyen.org](mailto:contact@larchipelcitoyen.org)

<https://www.larchipelcitoyen.org/>

Toulouse, le 24 février 2020

**Objet : Réponse d'Archipel Citoyen au comité de quartier Croix de Pierre**

Point	Favorable	Défavorable	Commentaire
<b>Démocratie locale</b>			
1	✓	<input type="checkbox"/>	<p>Les comités de quartier constituent des acteurs essentiels de la démocratie de proximité et de ce que nous appelons la démocratie vivante. Nous souhaitons insuffler une véritable dynamique démocratique dans les commissions de quartier. <a href="https://www.larchipelcitoyen.org/idea/commissions-quartier/">https://www.larchipelcitoyen.org/idea/commissions-quartier/</a></p> <p>De plus, nous souhaitons évaluer et améliorer les instances de concertation existantes : CODEV, Commissions de quartiers, Conseils citoyens, Conseil municipal jeunes, etc.</p> <p>Archipel Citoyen propose un programme thématique (comme classiquement dans des élections) sur les sujets importants pour la ville (éducation, urbanisme, transports, culture, sécurité, etc.) mais également <b>un programme démocratique</b>, ce qui est une nouveauté. Face au constat de l'émiettement de la démocratie et au manque de prise en compte des besoins, des avis et souhaits des habitant-es, Archipel souhaite que les citoyen·nes se réapproprient la chose publique. Nous nous appuyons sur la roue de la démocratie qui comprend les étapes suivantes : Se former &gt; S'informer &gt; Co-</p>
2	✓	<input type="checkbox"/>	
3	✓	<input type="checkbox"/>	
4	✓	<input type="checkbox"/>	

			<p>construire &gt; Proposer &gt; Décider &gt; Contrôler.</p> <p>Nous mettrons en place des assemblées citoyennes décisionnaires. Nous envisageons, par exemple, de créer l'Université citoyenne du débat public, où les habitant-es, les élu-es et les agent-es se forment au fonctionnement de la ville et aux méthodes de discussions, de débats et d'intelligence collective. Les formations permettront à ces différents publics de se rencontrer et de mieux se connaître, pour commencer à construire ensemble la ville dont nous rêvons.</p> <p>Pour plus d'informations sur notre programme démocratique : <a href="https://www.larchipelcitoyen.org/page/2/">https://www.larchipelcitoyen.org/page/2/</a></p>
5	✓	<input type="checkbox"/>	<p>Nous regrettons que le Comité de quartier Croix de Pierre n'ait plus de local mis à disposition depuis 2019 et nous nous engageons à trouver une solution pour y remédier. Le partage d'un lieu avec d'autres associations peut en effet être bénéfique, pour optimiser l'utilisation du lieu autant que les échanges entre les associations et le comité de quartier.</p>
6	✓	<input type="checkbox"/>	<p>Nous souhaitons que chaque élu de quartier puisse effectivement avoir le temps nécessaire à sa mission de proximité, en lien avec les préoccupations et les besoins des habitant-es du quartier, dont il est le référent.</p>
<b>Mobilités</b>			
7	✓	<input type="checkbox"/>	<p>Nous souhaitons favoriser les modes de déplacement doux et leur redonner de la place dans toute la ville. Pour des raisons de santé publique, de bruit, de sécurité routière, etc., la voiture ne peut plus être considérée, à Toulouse, comme le moyen de transport prioritaire, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous ambitionnons de doubler la part modale de la marche à pied et du vélo d'ici la fin du mandat.</p> <p>Nous souhaitons une ville et des quartiers apaisés et pour ce faire, nous améliorerons le Plan de Déplacement Urbain (PDU), qui n'est pas conforme aux objectifs environnementaux, puisqu'il prévoit une augmentation de 10% des gaz à effet de serre. Il faut activer un plan d'urgence concernant les moyens de transports urbains et périurbains : metro, tram, bus, RER.</p> <p>L'urbanisme et le transport doivent bien évidemment être pensés ensemble et non de manière dissociée comme cela est encore trop souvent le cas.</p>
<b>Équipements publics/Espaces verts</b>			
8	☒	<input type="checkbox"/>	<p>Suite à la fermeture de la mairie annexe, l'espace Lafage doit certainement être repensé avec et pour les habitant-es du quartier.</p>
9	☒	<input type="checkbox"/>	

			Nous ne voulons pas, à ce jour, nous engager de manière ferme sur ce qu'il pourrait être fait dans ce lieu ou dans un autre plus central pour le quartier, comme vous le suggérez, mais, en revanche, nous garantissons que les habitant-es et le comité de quartier seront parties prenantes aux discussions et au choix le plus pertinent pour le quartier et ses habitant-es.
10	✓	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu du dérèglement climatique et des périodes de plus en plus fréquentes et longues de canicule, Archipel citoyen a référencé plusieurs préconisations qui vont dans le sens de votre demande. Il est nécessaire que la population puisse avoir accès à des îlots de fraîcheur au plus près de chez elle. Nous envisageons, par exemple de : <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer des parcs et jardins publics, lors de démolitions d'immeuble ;</li> <li>- regagner des espaces verts sur une partie de la voirie ;</li> <li>- généraliser les écoles oasis, dans lesquels les cours d'école seront végétalisées. Nous étudierons aussi la possibilité d'ouvrir ces cours en-dehors des périodes scolaires et en particulier l'été.</li> <li>- Végétaliser les rues, les murs des bâtiments publics et lancer des permis de végétaliser confiés à des citoyen·nes</li> </ul>
11	✓	<input type="checkbox"/>	Le projet de passerelle entre la Croix de Pierre et l'Île du Ramier est actuellement en attente, alors qu'un plan guide général a été voté. Il est indéniable que cette passerelle permettrait au quartier d'accéder facilement aux espaces verts de l'Île du Ramier. Il s'agira de donner des échéances précises pour que tout le monde sache ce qui est prévu, à quel coût et dans quel délai.
12	✓	<input type="checkbox"/>	Nous serons attentifs, lors du renouvellement éventuel de l'autorisation d'exploitation accordé, à ce jour, au bar/restaurant « La Centrale », aux règles et lois encadrant l'utilisation de ce lieu atypique. De plus, compte-tenu des nuisances sonores subies par les riverains de la rue de la Digue depuis la mise en activité de ce bar/restaurant, il nous semblera nécessaire de faire dialoguer les parties concernées et trouver des solutions consensuelles.
<b>Urbanisme</b>			
13	✓	<input type="checkbox"/>	Nous mettrons à plat, en toute transparence le projet immobilier « Oasis - Orizon », qui semble souffrir de nombreuses étrangetés. Le débat vif, depuis de nombreuses années dans le quartier autour de ce projet, et la présence de plusieurs recours judiciaires, nous amène à la prudence. Si nous arrivons aux responsabilités en mars prochain, et en fonction du degré d'avancement et de la latitude que nous pourrions avoir, nous prendrons le temps nécessaire pour démêler ce projet et travaillerons à une solution concertée et acceptable par toutes et tous, dans le respect des lois en vigueur.
14	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme la plupart des projets que nous mènerons, nous souhaitons

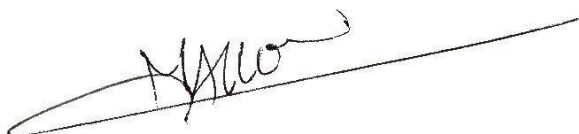
			co-construire les décisions avec les habitant-es et les usager-es d'un lieu. Nous ferons de même sur cet espace pour convenir des activités les plus adaptées.
15	✓	<input type="checkbox"/>	Nous proposons un projet Education très ambitieux pour Toulouse et pas seulement pour la gestion du bâti. Nous refusons la construction de grands groupes scolaires avec de trop nombreuses classes et proposerons des écoles à taille humaine, avec si possible une cuisine intégrée pour fournir des repas frais, de qualité et 100% bio d'ici la fin 2026. Nous restaurerons la gratuité de la cantine pour les familles les plus modestes. Nous proposons également un plan de réhabilitation des écoles existantes centré sur le bien-être des enfants (diminutions des pollutions, végétalisation, meilleure accessibilité etc.)
16	✓	<input type="checkbox"/>	Comme indiqué lors de nos divers communiqués de presse ( <a href="https://www.larchipelcitoyen.org/interdiction-des-vols-de-nuit-jean-luc-moudenc-copie-archipel-citoyen/">https://www.larchipelcitoyen.org/interdiction-des-vols-de-nuit-jean-luc-moudenc-copie-archipel-citoyen/</a> ), nous demandons l'arrêt de tous les vols de nuit (et pas seulement les vols commerciaux) d'abord pendant la période minuit-6h, avant de l'étendre sur la tranche horaire 22h-6h. Pour des raisons de santé publique, nous engagerons des discussions avec les responsables de l'Aéroport de Toulouse Blagnac pour interdire ces vols de nuit. Cela se fait ailleurs dans d'autres villes européennes, donc cela est possible aussi à Toulouse.
17	✓	<input type="checkbox"/>	Nous mettrons en place une révision du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat) sur le projet d'interdiction de l'augmentation de la population en zone D du PEB. Ceci nous permettra, d'ailleurs, de ne pas être dans l'obligation de délivrer des permis de construire avant modification du PEB.

Nom : MAURICE

Prénom : Antoine

Groupe politique : Archipel citoyen.

Signature :



Le collectif Archipel citoyen est né en 2017 de la volonté de réfléchir collectivement à un renouvellement des propositions politiques fondé sur la notion de démocratie vivante. L'association Archipel citoyen, c'est plus de 500 adhérent-es, 23 000 soutiens exprimés par 3 000 personnes lors de la première phase de désignation (en ligne) des candidat-es, en septembre 2019. La deuxième phase a permis à un jury de citoyen-nes de sélectionner

l'ensemble des candidat.e.s de la liste. Enfin, Antoine Maurice a été désigné tête de liste par les 69 candidat.e.s.

Suggestions : La liste citoyenne et participative : Archipel citoyen (rejoint par des partis politiques) propose de faire du défi climatique l'enjeu de son mandat. Il s'agit de lutter contre celui-ci et de s'adapter, dès aujourd'hui aux nécessaires évolutions climatiques qu'il y aura. Une autorité organisatrice du défi climatique sera créée. Elle procédera à une nouvelle rédaction du Plan Climat Air Energie Territorial (PACET), réellement ambitieux et respectant les accords de Paris pour le climat. Elle établira une comptabilité carbone (et pas uniquement une comptabilité euros) et aura un droit de véto sur les décisions du Conseil municipal.

Les comités de quartier devront être partie prenante de cette volonté politique de mettre toute la ville et ses acteurs en mouvement pour collaborer, anticiper et trouver des solutions ensemble, face au dérèglement climatique.